



1028 Préverenges, le 17 juin 2011

**CONSEIL  
COMMUNAL  
DE  
PREVERENGES**

**DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL  
Séance du 16 juin 2011**

En vertu de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques et selon l'article 107 (LEDP), les électeurs et électrices de la commune de Préverenges sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 16 juin 2010, a décidé :

- Préavis 8/11 Traitements et indemnités de la Municipalité pour la législature 2011-2016  
**d'adapter les indemnités de la Municipalité.**
- Préavis 10/11 Demande de crédit pour la réfection de l'étanchéité du préau couvert du collège  
**d'octroyer un crédit de Fr. 72'000.- et d'accepter le mode de financement proposé.**
- Préavis 11/11 Demande de crédit pour la réfection de la toiture du collège  
**d'octroyer un crédit de Fr. 940'000.- et d'accepter le mode de financement proposé.**
- Préavis 12/11 Approbation des statuts du SIS-Morget  
**d'accepter les statuts de l'Association de communes « SDIS MORGET » et d'y adhérer.**

Dépôt de la proposition du Bureau du Conseil communal relative aux indemnités des membres, du Président, de la Secrétaire, de l'Huissier et des commissions du Conseil pour la législature 2011-2016  
**d'adapter les indemnités du Conseil communal telles qu'amendées.**

Les électeurs peuvent consulter les textes de ces décisions au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les vingt jours, soit jusqu'au jeudi 7 juillet 2011 inclusivement.

**Le Conseil communal a refusé :**

- Préavis 9/11 Demande de crédit Fr. 2'400'000.- pour l'extension de la crèche-garderie « Les Moussaillons »

**En outre, le Conseil communal a décidé :**

1. Comptes et gestion 2010 :

- **d'approuver les comptes de la bourse communale pour l'exercice 2010**

**a) Provisions**

Fonds du sport : Beach-volley (Décision du Conseil 14 octobre 2010)	Fr.	164'000.-
Travaux routiers	Fr.	1'000'000.-
Construction/entretien bâtiments communaux	Fr.	1'780'000.-

<b>c) Virement à capital</b>	Fr.	2'709.38
<b>Total</b>	<b>Fr.</b>	<b>2'946'709.38</b>

2. d'approuver le rapport de la Commission de gestion ainsi que celui de la Commission des finances  
3. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2010.

**Prochaine séance : le 23 juin 2010 à 20 h à l'Aula**

Le Président

La Secrétaire

Guy Delacrétaç

Claude de Titta